

30 AOÛT 2002

l'on aura notées dans le cérémonial de réception. Mais il faut se dire qu'elles étaient de pratique courante, et quasi d'obligation en chaque moment de la journée, comme en chaque acte.

### Le trousseau du chevalier

Dans les mêmes perspectives de rigueur, il incombaît au frère drapier d'éviter que les envieux et les médissants puissent reprendre quelque chose dans les tenues du couvent. Il lui incombaît de veiller scrupuleusement à ce qu'elles ne fussent ni trop longues, ni trop courtes, mais à la juste mesure de ceux qui devaient les porter. C'était sa façon, et la règle prend soin de le rappeler, de gagner le guerdon (la récompense) de Dieu. Car, et c'est ce qui frappe dans ce texte, on le répète, exact reflet de la vie intérieure du Temple, il n'était ni petite chose, ni petit emploi qui n'intéressent Dieu et ne tendent au salut de chacun. Et, dès lors, on comprend mieux la sorte de fierté que l'on éprouvait d'appartenir à l'ordre, fut-ce en qualité de maçon ou de berger.

Notre frère Jocelin, comme tous les nouveaux chevaliers, commença sa carrière templière en recevant son fourriment complet, de paix et de guerre. Même en terre de Brie, il serait amené à effectuer des patrouilles et des opérations de police, à convoier des pèlerins ou des personnages importants, ou de grosses sommes à destination de Paris. Il pouvait aussi recevoir « son congé » de départ en Terre sainte. Ce trousseau — dont il était dorénavant responsable envers l'ordre, et dont il ne pouvait rien donner — se composait de deux chemises, de deux paires de chausses, de deux braies (caleçons), d'un justaucorps, d'une pelisse, d'une cape, de deux manteaux (un d'hiver double de mouton ou d'agneau, fourrures solides et peu coûteuses, et un d'été, d'étoffe plus légère), d'une tunique et d'une large ceinture de cuir (ou courtoie<sup>1</sup>), un chapeau de bonnet

(de coton) et un chapeau de feutre. Le justaucorps, ou jupon à girons (c'est-à-dire à pans), était entaillé dans le bas, devant et derrière : pour la commodité des mouvements, car il descendait à peu près à mi-cuisse. La cape était un grand manteau droit, ou cape, enveloppant le corps et attaché au cou par un lacer ou une agrafe. La tunique se portait sur la chemise; elle avait des manches assez étroites.

A ces diverses pièces de vêtement s'ajoutaient deux serviettes : l'une pour la table, l'autre pour la toilette. Et la literie comprenant : une paillasse, deux draps, une étamine (ou couverture légère) et une carpette (ou grosse couverture pour les temps de froid). Cette carpette devait être blanche, ou noire, ou rayée de blanc et de noir, couleurs du Temple et du gonfalon baissant, car les templiers pouvaient s'en couvrir en chevauchant.

Le trousseau militaire comprenait : un haubert (qui était une cotte de mailles munie d'une coiffe enveloppant la tête et ne laissant à découvert que le visage), une paire de chausses de fer (jambières composées de mailles de fer et se laçant derrière la jambe), un chaubeau de fer (qui était un casque à bords rabattus, percé de trous pour la vue et la respiration, renforcé de deux lamelles rivées en forme de croix, et couvrant toute la tête), des souliers et une cotte d'armes. Le haubert était placé dans un sac de cuir, ou dans un treillis fait, lui aussi, de mailles de fer. Des souliers d'armes complétaient l'équipement.

L'armement consistait en une épée (droite, à deux tranchants et pointe arrondie), une lance (à hampe de frêne et fer conique), un écu (triangulaire, en bois matelassé à l'intérieur, recouvert de cuir à l'extérieur et parfois renforcé de lamelles cloutées).

Le nouveau chevalier recevait aussi trois couteaux :

1. Parfois entaillé en dents de scie, ou formant une pointe devant et derrière.

un couteau d'armes (ou poignard), un couteau à trancher le pain et la viande, et un canivet ou canif (peut être couteau à lame droite). On lui donnait une couverture pour son cheval de guerre, mais il pouvait le couvrir avec la carpe.

Est-il besoin de signaler que la croix du Temple était cousue sur les manteaux, tuniques et cottes d'armes (sur celles-ci devant et derrière) et qu'on la devait broder sur toutes les pièces de lingerie en signe de reconnaissance ? Et de rappeler que la couleur blanche restait le privilège des chevaliers ?

Les frères sergents — sous-officiers du Temple — avaient des tuniques, des cottes et des manteaux noirs, avec une croix rouge. Leur armement était le même, sauf que, le plus souvent, leur haubert était de mailles plus légères et dépourvu de manicles (de manches) et que leurs chausses de fer n'avaient pas d'avant-pied, pour faciliter la marche.

On donnait enfin aux chevaliers — indépendamment du harnachement des trois chevaux auxquels ils avaient droit — un petit nécessaire de campagne composé d'un chaudron, d'un bassin pour mesurer l'orge, de trois paires de besaces dont deux seront portées par l'écuier.

Tout cela n'est point, on le répète, vraiment « donné » au nouveau chevalier, mais prêté. Il en est guise, ni rien distraire à peine d'encourir un châtiement. La règle énumère ce qu'il peut, à la rigueur, donner : une garnache (un vêtement) qu'il aura porté au moins un an, une vieille cotte d'armes, un vieux jupel à giron, de vieilles braies ou de vieilles chemises, de vieux housseaux (alors souliez de tige ou demi-bottes), ou encore une lanterne de sa fabrication, un morceau de cuir ou une cheveline (probablement un manteau en peau de chèvre). Ces dons n'étaient pas destinés à n'importe qui, mais aux écuyers, lesquels n'appartenaient pas réellement au Temple, mais servaient à

terme. Quand un écuyer quittait le service d'un chevalier, celui-ci, s'il était satisfait de lui, avait le droit de lui donner la garnache portée depuis deux ans. Pour en finir avec l'équipement du chevalier, ajoutons qu'il n'avait le droit que de veiller à son parfait entretien. Il ne pouvait en rien le modifier : pas même raccourcir ses étrivères, ni sa ceinture, ni le baudrier qui retenait son épée, ni la cordelette coulissant dans ses braies pour les retenir autour de la taille, sauf permission de son commandeur.

### Les repas

Le temps n'était plus où les Pauvres Chevaliers du Christ n'avaient qu'une écuelle pour deux, par humilité. On avait renoncé à cet usage qui, sans aucun doute, devait présenter de sérieux inconvénients. Chaque chevalier avait son écuelle individuelle en « cor », spécifique la règle, c'est-à-dire en corne ou en cœur de chêne. Il disposait de deux hanaps (un usuel, et un d'apparat : c'étaient des coupes aux bords évasés) et d'une cuiller. Comme on sait, la fourchette n'était pas encore inventée.

Les chevaliers, les sergents et les écuyers mangeaient séparément. Il y avait donc deux services que l'on appelle des « couvents », et, dans les grandes commanderies, un troisième service, en raison du grand nombre de frères et de la diversité de leurs occupations. Lors que « la campane de manger » sonnait, tous les frères devaient se rendre au refectoire, selon le service auquel ils appartenaient, à l'exception du frère maréchal s'il était en train de ferrer un cheval ou du frère fournisseur s'il était à son four, en train de pétrir sa pâte ou de cuire son pain.

Mais tentons de nous regagner dans la peau de Jocelyn, le nouveau venu, le nouveau vêtu du manteau blanc, et de prendre avec lui ce premier repas dans la



Porte refaite de l'ancienne cure.

Cette maison était appelée "Le châtaigne".